



CONCOURS de l'AFLEC « Pierre Vandevoorde »

Règlement pour la session 2017-2018

Le thème choisi est *La rencontre* .

Les participants :

- Toutes les classes des niveaux concernés de tous les établissements homologués (AEFE, MLF, AFLEC et opérateurs indépendants) du Liban et des Emirats Arabes Unis auxquels s'ajoutent les établissements rattachés à la coordination MLF-AFLEC [Arabie saoudite, Bahreïn, Kurdistan irakien (Erbil)],
- L'entité participante est la classe (les réalisations individuelles ou interclasses ne seront pas acceptées),
- 4 niveaux seront retenus : MS et GS de maternelle, CM1-CM2, 5^e-4^e et 2nde.

Les épreuves : toute réalisation écrite (texte, graphique, plan, carte réelle ou imaginaire, dessin, calligraphie...), ou musicale ou en trois dimensions (sculpture, maquette ...) ou multimedia sur le thème retenu.

Les langues utilisées seront le français, l'arabe et l'anglais.

Les prix : un prix sera attribué par niveau. Il consistera en la remise d'un diplôme pour la classe, accompagné d'une somme d'argent. Un diplôme individuel sera remis à chaque élève des classes lauréates.

Le parrainage : le concours est parrainé par une personnalité, le professeur André Miquel, professeur au Collège de France.

Le calendrier du déroulement du concours

1 - Déroulement à l'intérieur de l'établissement

Préparation : octobre – novembre 2017

Chaque classe s'approprié les règles du concours, choisit les méthodes de son travail, définit le projet de la classe par l'interprétation et l'orientation du thème, choisit le support qui lui semble le mieux adapté à la réalisation souhaitée.

Réalisation : décembre 2017 – janvier – février 2018

Dépôt des réalisations : le 1^{er} mars 2018, dépôt auprès du chef d'établissement des réalisations accompagnées d'une fiche explicative, qui les adresse au comité de sélection intermédiaire mixte¹ dont il dépend.

2 - Première sélection : les deux comités de sélection intermédiaires mixtes, un au Liban et un aux Emirats Arabes Unis, sélectionnent, parmi les réalisations reçues, jusqu'à 3 réalisations par niveau.

3 - Envoi des réalisations sélectionnées, accompagnées de la fiche explicative, par tout mode de transmission approprié, au siège de l'AFLEC à Paris pour le 15 avril 2018, au plus tard.

4 - Proclamation des résultats : Le groupe « Concours » désigne un gagnant² par niveau et proclame les résultats du « Grand prix » début mai 2018. Le palmarès sera adressé à tous les établissements ayant participé et sera affiché sur le site de l'AFLEC.

5 - Remise du « Grand prix », au cours d'une manifestation artistique dans le pays de la classe lauréate

Juin 2017

¹ Les comités de sélection intermédiaires mixtes sont pilotés pour le Liban par le proviseur du lycée français international Elite de Beyrouth, et pour les Emirats Arabes Unis par Christophe Troucat, proviseur du lycée français international de Dubai.

² Les critères retenus par le jury pour sélectionner la réalisation gagnante sont : originalité, culture, investissement, qualité de l'exécution, pertinence par rapport au sujet.